



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE TENNIS
COLLÈGE VAL DE VOISE – GALLARDON**



ANNEXE – CHOIX DE LA FORMULE

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Afin de faciliter le lancement de la section tennis à la rentrée, nous proposons deux formules différentes :

- Section tennis (6 élèves)
 - 2 entraînements avec le collège par semaine (mardi et jeudi)
 - 1 ou plusieurs entraînements club par semaine
 - Tarif pour l'année de 250€

- Option tennis (12 élèves)
 - 1 entraînement avec le collège par semaine (mardi ou jeudi)
 - Gratuit

Pour les élèves inscrits à la section tennis, la licence au club de Maintenon est obligatoire car ils auront un entraînement supplémentaire avec le club. Pour les élèves inscrits à l'option tennis, ils doivent être licenciés dans un club affilié à la FFT (Fédération Française de Tennis). Dans les deux cas, les élèves doivent être motivés par l'envie de progresser et de faire de la compétition pour améliorer leur classement à la fin de l'année scolaire 2022-2023. Ils s'engagent également à participer aux compétitions dans le cadre de l'UNSS pour représenter le collège.

.....
(Coupon à retourner pour le choix de la formule)

Je soussigné(e) Mme, Mr, responsable légal de l'enfant en classe de autorise mon fils, ma fille, à participer à :

La section tennis

L'option tennis

pour l'année scolaire 2022 – 2023.

Fait le à

Signature